



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

AFPA

Question écrite n° 131742

## Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur le désengagement financier de l'État et ses conséquences sur le fonctionnement de l'Association pour la formation professionnelle des adultes. Les représentants des personnels dénoncent en effet la réorganisation de cet organisme de formation, le désengagement de l'État et les mesures contenues dans le « plan stratégique » qui, au-delà de la dégradation des conditions de travail des salariés, conduisent à un véritable délabrement de l'Institution. Alors que l'AFPA est un acteur clé de l'insertion, et alors même que la situation des demandeurs d'emploi s'aggrave sur le territoire français, les personnels de l'association craignent vivement que ces réorganisations ne se traduisent par une perte des services rendus aux stagiaires. Il lui demande de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin de permettre à l'AFPA de continuer à assurer pleinement ses missions.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Cuvillier](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131742

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** Apprentissage et formation professionnelle

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2012, page 2846

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)